

**PROJET MINIER  
AURIFÈRE NOVADOR  
VAL-D'OR, QUÉBEC**

Cet avis est publié pour informer le public du début de l'évaluation environnementale du projet.

Probe Gold Inc. propose la construction et l'exploitation d'une nouvelle mine d'or en fosse et souterraine, située à environ 25 kilomètres à l'est de Val-d'Or, au Québec. Tel qu'il est proposé, le projet minier aurifère Novador aurait une capacité maximale de production de minerai de 24 000 tonnes par jour et une durée de vie estimée à 12,6 ans. Le projet comprendrait entre autres une usine de traitement du minerai, des chemins d'accès, des haldes à stériles et de mort-terrain, et un parc à résidus miniers.

Pour plus d'information, le public peut consulter l'avis de projet déposé par son initiateur au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs lequel contient, notamment, une description du projet ainsi que du site visé, de même qu'une description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur.

L'avis de projet de même que la directive du ministre relative à la réalisation de l'étude d'impact du projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante : [www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp](http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/index.asp)

Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut faire part au ministre, par écrit et au plus tard le 11 octobre 2024, de ses observations sur les enjeux que l'étude d'impact du projet devrait aborder. Ces observations peuvent être transmises au ministre par l'entremise du registre public à l'adresse Internet ci-haut mentionnée.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus relativement au processus d'évaluation environnementale de ce projet au numéro sans frais 1 800 561-1616 et sur le site Internet du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs ([www.environnement.gouv.qc.ca](http://www.environnement.gouv.qc.ca)).

11 septembre 2024

Cet avis est publié par Probe Gold Inc. conformément à *l'article 31.3.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement* (chapitre Q-2).